



**CHOLET 2024**



**UGSEL**  
MAINE & LOIRE

**NATIONAL BASKET**

**CHAMPIONNAT NATIONAL BASKET PROMOTIONNEL CG & JG**  
**2-3-4 avril 2024**

CHOLET  
**LA PRO**  
LA PROVIDENCE

UGSEL Nationale  
277, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05  
Tél : 01. 44. 41. 01. 95 Fax : 01.43.29.96.88



**CASAL**  
**SPORT**  
STIMULER LA PRATIQUE  
DU SPORT ENSEMBLE

Crédit  Mutuel

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### Enseignants EPS

Lycée La Providence

33 Avenue Gustave Ferrié

49300 CHOLET

### ORGANISATEUR

François Larue ☎ : 06 70 03 95 34 / [francois.larue@providencecholet.com](mailto:francois.larue@providencecholet.com)

Fabien Ferrand ☎ : 06 52 65 50 67 / [fabien.ferrand@providencecholet.com](mailto:fabien.ferrand@providencecholet.com)

### LIEUX DE COMPETITION

- **Lycée La Providence**

33 Avenue Gustave Ferrié - 49300 Cholet

- Ligne de bus 1 (arrêt Béthenod)

### ACCUEIL

LE MARDI 2 AVRIL 2024

• Accueil des délégations (équipes et encadrements) **au Lycée La Providence à partir de 15h30**. Passage d'un encadrant pour les vérifications des engagements, documents administratifs.  
(Cf adresse ci-dessus – fléchage en arrivant au lycée)  
Début de la **cérémonie d'ouverture à 18H00** avec présentation des équipes, tirage au sort, réunion technique..

### ACCES POUR ACCUEIL

**En mini-bus/voiture** : parking à l'intérieur du lycée.

**En train** : gare d'Angers Saint Laud (TGV) puis gare de Cholet (TER). Possibilité de navettes. Le préciser dans le questionnaire.

**En avion** : aéroport de Nantes Atlantique à 71 km (50 minutes). Possibilité de navette spécifique (20€/personne/trajet). Le préciser dans le questionnaire.

### QUESTIONNAIRE

**Questionnaire et Règlement** : Les responsables d'équipe doivent répondre au questionnaire de participation (**par mail svp**) pour le **vendredi 15 mars 2024** au plus tard

- François Larue : [francois.larue@providencecholet.com](mailto:francois.larue@providencecholet.com)

Un Chèque à l'ordre de L'ASSOCIATION SPORTIVE LYCÉE LA PROVIDENCE CHOLET  
Adresse postale :

- LYCÉE LA PROVIDENCE

33 Avenue Gustave Ferrié - 49300 CHOLET

**IMPERATIVEMENT** avant le **vendredi 22 mars 2024**

### HEBERGEMENT

Une liste d'hôtel à Cholet et son agglomération est disponible sur le site de l'UGSEL nationale, sur Booking.com ou sur Hotel.com.

### RESTAURATION

**Mardi soir 2 avril à partir de 19h30 :**

Dîner au lycée. (Lieu de l'accueil)

**Mercredi 3 avril**

Déjeuner puis dîner au lycée.

**Judi 4 avril midi 5 avril :**

Déjeuner au lycée

NB : les petits déjeuners seront pris sur les lieux d'hébergement.

Les frais de restauration sont inclus dans le pack. Il est obligatoire pour tous les participants. Il comprend 4 repas.

**Pas de remboursement en cas de désistement.**

### DROIT D'ENGAGEMENT

**14 €** par compétiteur.

### TRANSPORT

Des navettes seront mises en place depuis les hôtels pour se rendre sur le lieu de compétition le matin et pour le retour vers le lieu d'hébergement le soir. (L'indiquer sur le questionnaire. Frais à charge de l'équipe).

**PASTORALE**

Un temps autour des valeurs sera consacré lors de l'accueil et des rencontres.

**ANIMATION / CONVIVIALITE**

Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le mercredi en fin de journée. Une dégustation de vin local est organisée sur ce temps. Une soirée cinéma sera proposée aux jeunes.

**PHOTOS ou VIDEOS**

**Des photos et vidéos seront prises lors de la compétition.**

La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir l'organisation par avance par écrit.

**PREMIER SECOURS**

Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes.

En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.

**RESPONSABILITE**

Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueuses et de tout dégât que ces dernières pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

**MATERIEL**

Des douches individuelles sont à disposition des jeunes dans les vestiaires. Quatre vestiaires seront à disposition mais ne seront pas fermés à clés. Prendre vos dispositions. Une salle fermée à clé sera à disposition pour déposer sacs et matériel pendant la compétition.

Chaque responsable veillera à ce que les jeunes qu'il accompagne laissent les lieux propres. Dans une démarche d'écoresponsabilité, des poubelles de tri seront à disposition. L'établissement est non-fumeur. Chaque responsable veillera à faire respecter cette loi.

**PRIMES KILOMETRIQUES**

**Nouveauté** (décision CNAS de septembre 2023) :

La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères :

- le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS,
  - la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat.
- L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2022-2023 sur le site :

<https://www.ugsel.org/>

<b>REGLEMENTS</b>	Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques du Basket-Ball sur le site de l'UGSEL nationale.
<b>REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL</b>	
<b>DELEGUES SPORTIFS RESPONSABLES DES JO – CTN</b>	
<b>LICENCES</b>	<p><b>L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif.</b> Les licences élèves <b>inscrits sur USPORT</b> (modifiable jusqu'au 29 mars 2024) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et <b>cette vérification est obligatoire.</b></p> <p>Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.</p>
<b>ARBITRAGE</b>	Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel, qui peut être joueur, un chèque de 300 € sera demandé au début de la compétition et restitué après validation du jeune officiel.
<b>CERCLE DU RESPECT</b>	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs-officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.
<b>PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL</b>	Se référer aux articles 28 et 29 du Titre V des Règlements Généraux
<b>CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE</b>	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive
<b>TENUE ET HYDRATATION</b>	<p>Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>deux jeux de maillots</b> numérotés et de couleurs différentes.</li> <li>• <b>deux sifflets</b> pour ses jeunes officiels.</li> <li>• <b>Ballons</b></li> </ul> <p><b>Nous demandons à chaque compétiteur de venir avec sa gourde pour s'hydrater pendant la compétition.</b></p>
<b>RESPONSABILITE</b>	Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents, et autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables de la tenue de leurs équipes et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
<b>LUTTE CONTRE LE DOPAGE</b>	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat suivant les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.



**UGSEL**

Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)

## PROGRAMME GENERAL

### MARDI 2 AVRIL 2024

- 15H30 (à partir) Accueil administratif
- 18h00 Début de la cérémonie d'ouverture et tirage au sort
- 18h45 –19h15 Réunion technique - Jeunes officiels et arbitres
- 19H30 Diner

### MERCREDI 3 AVRIL 2024

- 7h15 : Accueil des équipes pour échauffement, gymnase du lycée la Providence.
- 8h00 : Rencontres
- 13h00 : Repas au self du lycée La Providence
- 14h00 : Rencontres
- 18h00 : Réunion technique - Jeunes officiels et arbitres
- 19h : Carrefour des terroirs pour les accompagnateurs. Nous vous proposons de venir avec une spécialité régionale afin de la partager lors d'un moment de convivialité. Apéritif dinatoire proposé par l'organisation.
- 20h00 : Séance cinéma pour les joueurs ou diffusion du quart de finale de Basketball Champion' s League en cas de qualification de l'équipe de Cholet Basket. (Salle qui jouxte la salle où se trouveront les accompagnateurs)

### JEUDI 4 AVRIL 2024

- 7h15 : Accueil des équipes pour échauffement, gymnase du lycée la Providence
- 8h00-11h30 : Rencontres
- 11H30 : Finale et protocole

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses.

- 13h-13h30 : **Départ des délégations** (avec un panier repas)